Note aux communes

Révision Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Contexte Départemental

Le Département est compétent pour l'établissement du PDIPR. Dans l'objectif d'une mise à jour complète, il a confié l'accompagnement des communautés de communes de l'Ain à la FFRandonnée Ain pour la proposition d'une sélection d'itinéraires de randonnées pédestres d'intérêt départemental à l'échelle de leurs territoires.

Jusqu'à maintenant, le PDIPR était mis à jour annuellement en fonction des demandes d'inscriptions des collectivités locales. Le constat d'un PDIPR ancien qui ne correspond plus forcément à la réalité de la pratique de la randonnée dans l'Ain, ainsi que la survenue d'un contentieux juridique sur la Haute-Chaîne du Jura, ont conduit le Département à revoir la politique d'inscription des tronçons de sentier.

Les effets de l'inscription d'un itinéraire au PDIPR

L'aménagement des itinéraires inscrits au PDIPR pourra être cofinancés par le Département, ces itinéraires seront promus et devront respecter la charte départementale.

Conventions de passage en propriété privée

Les CC gèrent comme elles le souhaitent les conventions de passage.

Le Département n'est pas co-signataire et ne demande pas de copies de ces conventions.

Méthodologie de la mise à jour du PDIPR

- Analyse des itinéraires des territoires par rapport à une grille de critères PDIPR
- Sélection d'une liste d'itinéraires à inscrire au PDIPR
- Délibération de la communauté de communes demandant l'inscription au PDIPR
- Fourniture au Département des éléments du dossier par territoire

Au niveau de notre communauté de communes

La communauté de communes a une convention de partenariat pour l'entretien des sentiers de randonnée avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre depuis 2016. Dans cette convention est détaillée les itinéraires de randonnée à entretenir sur les différentes communes de notre territoire qui représentent environ 300 km de sentiers.

Dans le cadre de la révision du PDIPR, cette liste d'itinéraires entretenus par la communauté de communes a été analysé au regard de la grille de critères PDIPR.

Il en ressort que l'ensemble des circuits entretenus pourrait être proposé pour être maintenu sauf deux linéaires qui ne font pas des boucles sur la commune de Priay appelé « A l'ombre des Château » et sur la commune de Cerdon « Promenade à Notre Dame de Carmier. Les circuits inscrits au GR et GRP sont maintenus au PDIPR.

Vous trouverez, ci-joint, les itinéraires proposés sur votre commune.

Une délibération sera prise par la communauté de communes lors du conseil communautaire du 12 mars prochain proposant l'inscription au PDIPR de 18 itinéraires.

Liste des itinéraires proposés au PDIPR

18 itinéraires + linéaire d'un GR et de 2 GRP

Itinéraires	Communes de départ	Autres communes concernées	Km
La Dame Blanche	Jujurieux	Boyeux St Jérome Mérignat St Jean le Vieux	19 km
Les Vignes de Jujurieux	Jujurieux	Boyeux St Jérome	12,40 km
A la découverte des châteaux de Jujurieux	Jujurieux	Poncin	10,5 km
Le plan Chaux La Combe	Jujurieux		5,6 km
La Vallée du Riez	Jujurieux	Boyeux St Jérome St Jean le Vieux	19,5 km
Chemin de la côte	Varambon		5,5 km
Les Hauts de Priay	Priay		10,50 km
Tour du Mont Olivet	Pont d'Ain		9,8 km
Circuit des Vignes de Cerdon	Cerdon	St Alban	6 km
Circuit du Val d'Enfer et du Maquis	Cerdon	Labalme	9 km
Circuit des cascades de Cerdon	Cerdon	Boyeux St Jérome	17 km
Circuits des Grottes et des Vignes de Cerdon	Cerdon	Labalme St Alban	13 km
La Roche Fendue	St Jean le Vieux		14,7 km
Tour de St Jean le Vieux	St Jean le Vieux		10,1 km
Les Bords de l'Ain	Poncin	Serrières sur Ain Challes la Montagne	25 km
Les Vignobles de Poncin	Poncin	Mérignat St Alban Cerdon	18 km
Circuit du Mont Olivet	Neuville sur Ain	Pont d'Ain	12,7 km
Circuit des Hameaux	Neuville sur Ain		21,6 km
GR 59		Cf. carte général CC	9,90 km
GRP Cerdon Vallée de l'Ain		Cf. carte général CC	11,4 km
GRP Tour du Revermont		Cf. carte général CC	16 km
TOTAL			277,2 km